



UNION EXPERTS  
EXPERTISE • PRÉVENTION • GESTION DE SINISTRES

# Rôle CCI

LA SOLUTION D'EXPERTISE DES  
SINISTRES INCENDIE

PÔLE DE SPÉCIALITÉS UNION D'EXPERTS

## LA CRÉATION DU PÔLE RCCI

Union d'Experts anime un réseau d'Experts Dommage et considère œuvrer chaque jour au développement durable de ce métier, dont l'incendie est un pan historique. De tout temps, l'Expert Dommage confirmé en **incendie** a dû disposer des compétences nécessaires à la réalisation de Recherche de Cause de premier niveau. C'est dans cette optique qu'Union d'Experts a inauguré en 2023, le pôle Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie (RCCI). Ce nouvel axe d'expertise vise à promouvoir et à renforcer les compétences en RCCI, assurant à nos mandants une couverture complète du domaine : de la recherche

de premier niveau aux dossiers les plus complexes.

Ce pôle est sous la direction technique de 2 référents nationaux qui collaborent et sapitent les **50 experts** de notre réseau, formés par le CNPP et membres du pôle RCCI à travers :

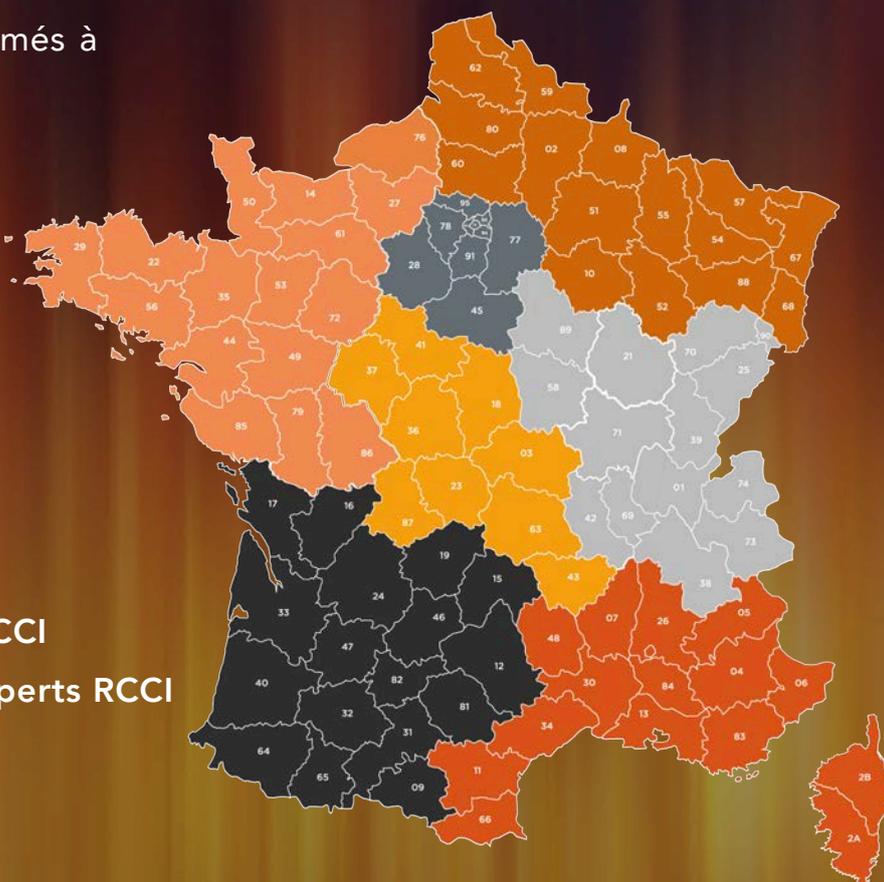
- La formation
- La veille technologique
- La consultation technique
- L'intervention sur site

## UN MAILLAGE NATIONAL

Un maillage national d'Experts formés à la RCCI de premier niveau :

- 2 Référents Nationaux
- 3 Référents Régionaux
- 47 Experts

- Nord & Est - 10 Experts RCCI
- Île-de-France - 10 Experts RCCI
- Grand Ouest - 12 Experts RCCI
- Centre-Auvergne - 6 Experts RCCI
- Bourgogne Rhône-Alpes - 3 Experts RCCI
- Sud Ouest - 4 Experts RCCI
- Méditerranée - 5 Experts RCCI



## RÉFÉRENTS TECHNIQUES NATIONAUX

Nos référents techniques Nationaux figurent parmi les experts les plus reconnus dans leur spécialité, tant par les compagnies que par les tribunaux : Xavier Gargasi et Amantine Revol. Ces spécialistes indépendants assurent à la fois l'**efficacité** des opérations de recherche de cause au plus haut niveau

et l'**impartialité** de ces investigations.

Cette indépendance favorise, dans de nombreux cas, une **résolution amiable** des dossiers sensibles.

## PARTENARIATS DE FORMATION

Outre les formations dispensées par Xavier Gargasi et Amantine Revol, auprès des experts du pôle et au sein d'UE Académie, Union d'Experts, par l'intermédiaire de sa filiale de formation et de professionnalisation, a conclu un **partenariat technique** dédié avec le CNPP.

Ce partenariat prévoit l'organisation de parcours de formation spécialisés en cycle complet :

- RCCI Bâtiments,
- RCCI Photovoltaïque,
- RCCI Arson - Expertise de l'incendie volontaire.

Chaque année, 6 sessions de formation sont organisées pour les équipes d'Union d'Experts, assurant ainsi la formation, initiale et continue, de 20 à 30 experts de notre réseau.

En **2025**, UE Formation proposera également des formations de pointe,

ouvertes à l'ensemble de la profession. Ces formations, bâties par Xavier Gargasi en partenariat avec TOLOSALAB, se dérouleront en **laboratoire** et viseront à améliorer encore les compétences des experts les plus aguerris. Plusieurs sessions seront proposées pour chaque module :

- Les Batteries aux plomb et Batteries Li-ion,
- Les Batteries Li-ion des véhicules électriques,
- Audition et détection du mensonge (Frédéric Peucheret, Synergologue),
- Les incendies d'origine Électrique,
- Le prélèvement et l'analyse des vestiges électriques après incendie,
- Les départs de feux électriques sur véhicules automobiles, dans l'électroménager et sur installations Photovoltaïques.

## NOUS CONTACTER

*Animateur National*  
**Alexandre GRAVELIN**

 [pole.rcci@uesas.fr](mailto:pole.rcci@uesas.fr)



[www.uesas.fr/polercci](http://www.uesas.fr/polercci)



**UNION d'EXPERTS**  
EXPERTISE • PRÉVENTION • GESTION DE SINISTRES

Au plus près des assurés sinistrés depuis plus de 26 ans, Union d'Experts est un groupe national d'expertise d'assurance, de gestion de sinistres et de prévention des risques.

700 collaborateurs organisés en pôles de compétences, interviennent auprès des particuliers et des entreprises victimes de sinistres de fréquence, d'ampleur et à fort enjeu.

**Union d'Experts SAS**

14 rue du Pont de l'Arche, 37550 SAINT-AVERTIN

Tél. **02 47 74 16 20**